

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE MAINE

EXPLOITATION

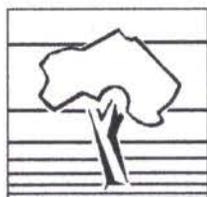
-- JUIL. 1999

Z.N.I.E.F.F.

## REACTUALISATION DE Z.N.I.E.F.F

2

Tourbière de la Monnerie et  
ruisseau de l'Aprèl



AFFO

Juin 1999

**Réalisation :** Association Faune et Flore de l'Orne  
16, rue Etoupée 61000 Alençon

**Destinataire :** Parc Naturel Régional Normandie Maine  
Le Chapitre 61320 Carrouges



13.01.06/6915

### Bibliographie :

- AGUILLARD J, DOMMANGET J-C et PRECHAC R, 1985 Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé, 335 p.
- ARPEA, Liste des plantes vasculaires de Basse-Normandie et leur cotation de rareté, 25 p
- BELLEMANN G, 1995, Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe Occidentale, Delachaux et Niestlé, 382 P.
- BLAMEY M et WILSON G, 1991, la flore d'Europe occidentale, Artaud : 544 p
- BOURNERIAS M, 1979, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, SEDES, 505 P.
- CHINERY M, CUISIN M, Les papillons d'Europe, Delachaux et Niestlé, 319 p.
- CONSERVATOIR BOTANIQUE DE BREST, 1993, Liste rouge armoricaine, Erica n°4
- FITTER R, FITTER A et FARRER A, 1991, Guide des graminées, carex, joncs, fougères, Delachaux et Niestlé : 256 p
- JONSSON L 1994, Les oiseaux d'Europe, Nathan, 558 p
- LENGANEY D, 96 Liste des plantes vasculaires de Basse-Normandie, Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE, 1995, Arrêté du 27 avril 1995 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Basse-Normandie, Journal officiel 16 mai 1995.
- PROVOST M, 1993, Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie, Presses universitaires de Caen, 237 p
- PROVOST M, 1998 Flore vasculaire de Basse-Normandie, Presses universitaires de Caen, 410 p.

## SOMMAIRE

2.1 Méthode	P1
2.2 Localisation	P4
2.3 Inventaire des habitats	P5
2.4 Inventaire des espèces floristiques	P6
2.5 Inventaire Faunistique	P11
2.6 Description des habitats	P13

## 2.1 Méthode

### 2.1.1 Repérage

Au printemps 99, une reconnaissance sur le terrain à partir des cartes des anciennes fiches ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) a permis de délimiter ces espaces de prospection.

Pour chacune de ces zones, les grandes unités écologiques ont pu être précisées et délimitées sur un fond de carte IGN au 1/25000.

Sur ces 6 ZNIEFF on distingue quatre grands ensembles :

- les landes et prairies
- les zones de boisement
- les tourbières
- les terres agricoles et paysages artificiels

### 2.1.2 Modifications du périmètre

Des prospections complémentaires hors de ces périmètres ont permis de proposer un élargissement de ces zones afin de prendre en considération un ou plusieurs habitats qui n'avaient pas été répertoriés.

Ces modifications seront justifiées et précisées lorsque nous ferons le détail de ces six ZNIEFF.

### 2.1.3 Détail des différents habitats.

Pour chacun de ces ensembles, les grandes associations de végétation ont été répertoriées et mises en relation avec la typologie CORINE<sup>1</sup>. Un recensement des espèces dominantes et leur localisation dans l'espace a permis de préciser ces habitats.

### 2.1.4 Les inventaires.

#### A) Les inventaires floristiques.

Sur chaque site 3 prospections ont été réalisées en 1999

■ En avril pour avoir les floraisons les plus précoces.

---

<sup>1</sup> D'après le "CORINE biotope" de l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Forêts

■ Fin mai début juin pour pouvoir localiser notamment les linaigrettes et les différents carex.

■ Fin juin, un inventaire complémentaire a permis de peaufiner les relevés.

Début septembre 1998, une pré-reconnaissance sur les différents sites a permis d'inventorier quelques espèces estivales et automnales comme les Rossolis à feuilles rondes. Nous disposons également de quelques données floristiques recueillies en 1998 pour l'inventaire de la flore vasculaire du Massif armoricain (ZNIEFF de la Cluse de la Varenne).

Pour chaque ZNIEFF nous avons regroupé toutes ces données dans un tableau, où, pour chaque donnée, nous avons précisé son appartenance à un habitat et son niveau de protection.

N : Protection nationale  
R : Protégée en Basse-Normandie  
D : Protégée dans l'Orne

A chaque plante nous avons attribué un code de rareté établi par l'A.R.P.E.A<sup>2</sup>

1 : En danger, vulnérable, très rare  
2 : Rare  
3 : Assez rare

Comme nous nous trouvons sur le Massif armoricain, nous avons également mis en relation nos données avec la liste rouge du Massif armoricain<sup>3</sup>. Une codification est elle aussi de rigueur.

E : En danger, en passe de disparaître ou dont la survie est peu probable si les facteurs responsables continuent à agir.  
V : Vulnérable, probablement en danger s'il y a persistance du danger.  
R : Rare, pas actuellement en danger ou vulnérable, court néanmoins des risques.

A cela, on ajoute un autre code.

1 : une seule station  
2 : 2 à 5 stations  
3 : 6 à 10 stations

Les espèces dominantes qui marquent les différents habitats ont été grisées et les espèces associées et caractéristiques d'un habitat ont été mises en caractères gras.

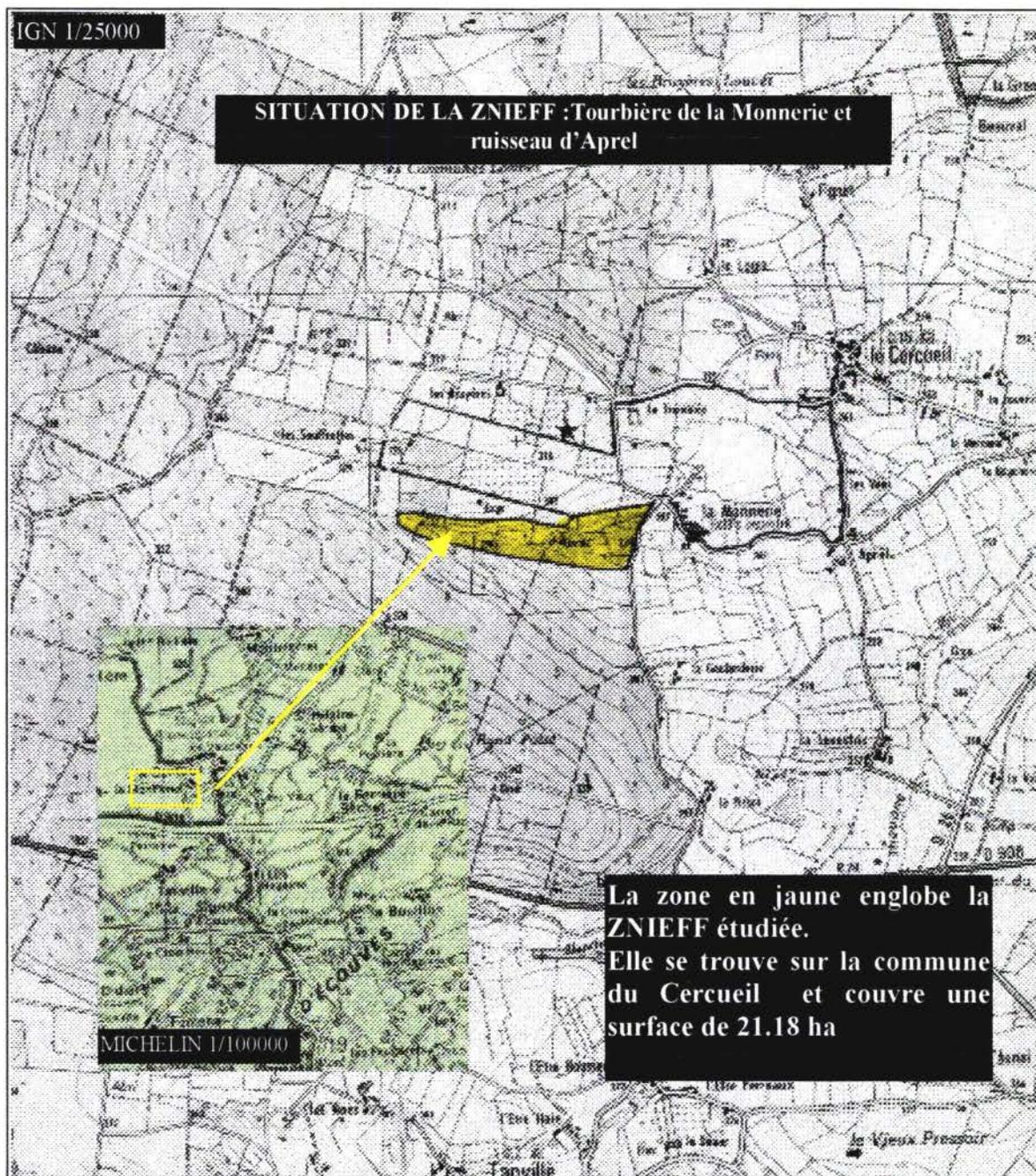
<sup>2</sup> D'après la " Liste des plantes vasculaires de Basse-Normandie et leur cotation de rareté " A.R.P.E.A - 25P

<sup>3</sup> D'après la " Liste rouge armoricaine " E.R.I.C.A N°4

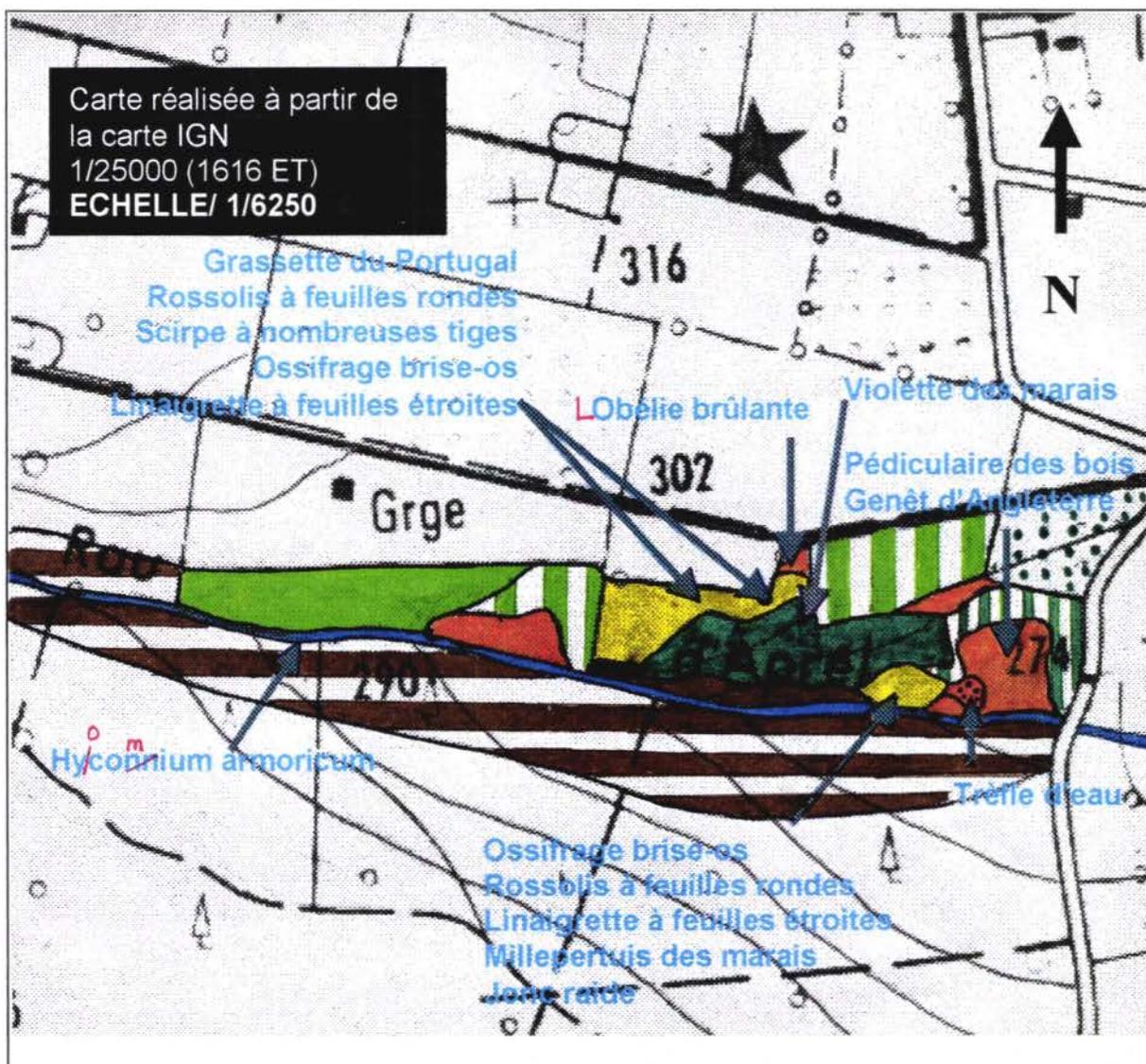
## **B) Inventaire faunistique**

Cet inventaire a été fait à partir des observations réalisées lors des sorties de prospection. Ce sont des observations visuelles et auditives qui ont été réalisées lorsque l'occasion se présentait. De plus la période restreinte pour ces prospections a limité nos chances d'avoir un aperçu le plus large possible de la faune.

## 2.2 Localisation



## 2.3 Inventaire des habitats



les différents habitats rencontrés sur cette ZNIEFF

Micro-tourbière		Prairie à jonc	
Prairie mésophile		Lande à fougères	
Saussaie à sphaignes		Saussaie maraîcageuse	
Hêtraie		Radeau à trèfles d'eau	
Bois mixte		Bois de frêne et d'aulne des rivières à débit rapide	
Verger		Plantes patrimoniales	

## 2.4 Inventaire des espèces floristiques

Nom scientifique	Nom Français	Localisation <sup>4</sup>							Protection,	Rareté	Répartition géographique	
		1	2	3	4	5	6	7				
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée sternutatoire		■							4		
<i>Agrostis canina</i>	Agrostide des chiens		■			■				4	AC	
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante				■					4	CC	
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux					■	■			4	TD+/-	
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois						■			4	TL+/-	
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle					■	■			4	D1	
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace			■	■					4	TD+	
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux					■			■	4	TD +/-	
<i>Betula pubescens</i>	Bouleau pubescent					■				4	TD+/-	
<i>Blechnum spicant</i>	Fougère pectinée						■			4	D6	
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune						■			4	D6	
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron									4	TD+	
<b><i>Cardamine pratensis</i></b>	<b>Cardamine des prés</b>		■	■		■				4	TD	
<i>Carex echina</i>	Laïche étoilée		■							3	D2	
<i>Carex elata</i>	Laïche raide		■							4	D2	
<b><i>Carex panicea</i></b>	<b>Laïche bleuâtre</b>		■							4	TL+/-	
<b><i>Carex vesicaria</i></b>	<b>laïche vésiculeuse</b>		■			■			■	4	D2	
<i>Centaurea nigra</i>	Centaurée noire					■				4	TD+/-	
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais		■			■				4	TD+/-	
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne						■	■		4	TD+	
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle									4	TD	
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré			■	■					4	TD+/-	
<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tachetée		■		■					4	TL +/-	
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre									4	D6	
<b><i>Drosera rotundifolia</i></b>	<b>Rosolis à feuilles rondes</b>						■	■		PN	3, V3	D2

<sup>4</sup> 1 : Micro tourbière, 2: Prairie à jonc, 3 Prairie mésophile, 4 Lande, 5 Saussaie, 6 Hêtraie, 7 Ruisseau, 8 Radeau à trèfles d'eau, 9 :Bois mixte

Nom scientifique	Nom français	Localisation <sup>5</sup>									Protection	Rareté	Répartition géographique	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9				
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle						■	■					4	TD+/-
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Scirpe à nombreuses tiges	■											3	D2
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs		■										4	TD +/-
<b><i>Erica Tetralix</i></b>	<b>Bruyère tétragone</b>	■											4	D6
<b><i>Eriophorum angustifolium</i></b>	<b>Linaigrette à feuilles étroites</b>	■								■			3	D2
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois						■						4	D6
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre						■					■	4	TD
<b><i>Filipendula ulmaria</i></b>	<b>Reine des prés</b>		■										4	TD+
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé						■						4	TD+
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron												4	TD+/-
<i>Genista anglica</i>	Genêt d'angleterre				■								3	D3
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé						■						4	TD+/-
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert						■						4	TD++
<i>Hyacinthoides non scripta</i>	Jacinthe des bois								■				4	D6
<b><i>Hydrocotyle vulgaris</i></b>	<b>Ecuelle d'eau</b>		■										4	D2
<b><i>Hypericum elodes</i></b>	<b>Elodée des marais</b>	■											3	D3
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx						■						4	D1
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	■			■								4	TL
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars		■		■								4	TD+/-
<b><i>Juncus squarrosus</i></b>	<b>Jonc raide</b>		■										3	M1
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle		■										4	
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés				■								4	TD+/-
<i>Leontodon automnalis</i>	Faux pissenlit		■										4	TD+/-
<b><i>Lobelia urens</i></b>	<b>Lobélie brûlante</b>		■										3	D2

<sup>5</sup> 1 : Micro tourbière, 2: Prairie à jonc, 3 Prairie mésophile, 4 Lande, 5 Saussaie, 6 Hêtraie, 7 Ruisseau, 8 Radeau à trèfles d'eau, 9 : Bois mixte

Nom scientifique	Nom français	Localisation <sup>6</sup>									Protection	Rareté	Répartition géographique	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9				
Lotus corniculatus	Lotier corniculé				■								4	TD+/-
<b>Lotus uliginosus</b>	<b>Lotier des marais</b>		■		■								4	TD +/-
Mentha aquatica	Menthe aquatique		■										4	TD+/-
<b>Menyanthes trifoliata</b>	<b>Trèfle d'eau</b>								■				3, R2	3.R2
Mercurialis annua	Mercuriale annuelle					■							4	TD+/-
<b>Molinia caerulea</b>	<b>Molinie bleue</b>		■	■	■								4	D6
Myosotis arvensis	Myosotis des champs			■	■								4	TD +/-
Myosotis scorpioides	Myosotis des marais		■										4	TD -
<b>Narthecium ossifragum</b>	<b>Ossifrage brise-os</b>	■										PR Basse Normandie	2 V3	D3
Oxalis acetosella	Pain de coucou						■	■					4	D6
<b>Pedicularis sylvatica</b>	<b>Pédiculaire des bois</b>				■								3	D6
Phleum pratense	Fléole des prés			■	■								4	TD+
Pilosella officinarum	Epervière piloselle		■		■								4	
<b>Pinguicula lusitanica</b>	<b>Grassette du Portugal</b>	■		■									3, V2	R
<b>Pinus sylvestris</b>	<b>Pin sylvestre</b>		■								■		4	
Plantago Lanceolata	Plantain à feuilles lancéolées				■								4	TD++
Poa annua	Pâturin annuel			■	■								4	TD++
<b>Polygala serpyllifolia</b>	<b>Polygale à feuilles de serpolet</b>			■	■								4	D6
Polygonatum multiflorum	Sceau-de-Salomon							■					4	TD+
Polygonum hydrodider	Poivre d'eau		■										4	D1
Polygonum persicaria	Pied rouge		■										4	TD
Polypodium vulgare	Polypode commun					■	■						4	TL+
Potamogeton polygonifolius	Potamot à feuilles de renouée	■	■										4	D2

<sup>6</sup> 1 : Micro tourbière, 2: Prairie à jonc, 3 Prairie mésophile, 4 Lande, 5 Saussaie, 6 Hêtraie, 7 Ruisseau, 8 Radeau à trèfles d'eau, 9 :Bois mixte

Nom scientifique	Nom français	Localisation <sup>7</sup>									Protection	Rareté	Répartition géographique	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9				
<b>Potentilla erecta</b>	<b>Tormentille</b>			■	■								4	D6
Pteridium aquilinum	Fougère aigle			■	■	■						■	4	D1
Quercus petraea	Chêne sessile							■					4	TL+/-
Quercus robur	Chêne pédonculé						■	■					4	TD+
Ranunculus acris	Renoncule âcre				■								4	TD+
Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse				■								4	TL+/-
Ranunculus ficaria	Renoncule ficaire						■	■					4	TD
Ranunculus flammula	Renoncule flammette		■										4	D1
Rubus caesius	Ronce bleuâtre					■	■	■					4	TL+/-
Rumex acetosa	Surelle		■		■								4	TD+
Salix caprea	Saule marsault					■					■		4	TD
Salix cinerea	Saule cendré					■	■	■					4	CO6
Scorzonera humilis	Scorzonère humble		■										4	D6
Solanum dulcamara	Douce amère												4	TD+
Sphagnum Sp	Sphaignes	■												
Stachys sylvatica	Ortie puante						■	■					4	TD+
Stellaria graminea	Stellaire graminée					■	■						4	D1
Stellaria holostea	Stellaire holostée					■	■						4	TD+
Succisa pratensis	Succise des prés				■								4	D6
Taraxacum SP	Pissenlit				■								4	
Trifolium repens	Trèfle blanc				■								4	TD+
Ulex europaeus	Ajonc d'Europe												4	TD+/-
Ulex minor	Ajonc nain				■								4	D6
Urtica dioica	Grande ortie					■	■	■					4	TD++
Veronica chamaedrys	Véronique petit-chêne				■								4	TD+
Viola palustris	Violette des marais			■									M3	

<sup>7</sup> 1 : Micro tourbière, 2: Prairie à jonc, 3 Prairie mésophile, 4 Lande, 5 Saussaie, 6 Hêtraie, 7 Ruisseau, 8 Radeau à trèfles d'eau, 9 :Bois mixte

Nom scientifique	Nom français	Localisation <sup>8</sup>									Protection	Rareté	Répartition géographique
		1	2	3	4	5	6	7	8	9			
Viola riviniana	Violette de Rivin											4	D6
Wahlenbergia hederacea	Campanille											4	D6

<sup>8</sup> 1 : Micro tourbière, 2: Prairie à jonc, 3 Prairie mésophile, 4 Lande, 5 Saussaie, 6 Hêtraie, 7 Ruisseau, 8 Radeau à trèfles d'eau

## 2.5 Inventaire faunistique

### • Les oiseaux

Garrulus glandarius	Geai des chênes
Columba palumbus	Pigeon ramier
Corvus corone	Corneille noire
Cuculus canorus	Coucou gris
Emberiza citrinella	Bruant jaune
Erithacus rubecula	Rouge gorge
Fringilla coelebs	Pinson des arbres
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle
Parus major	Mésange charbonnière
Pica pica	Pie bavarde
Picus viridis	Pic vert
Prunella modularis	Accenteur mouchet
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire
Sylvia borin	Fauvette des jardins
Turdus merula	Merle noire
Turdus viscivorus	Grive draine

### • Les lépidoptères

Anthocaris cardamines	Cardamine
Gonepteryx rhamni	Citron
Inachis io	Paon du jour
Pieris brassicae	Piérade du chou
Pieris napi	Piérade du navet

### • Les orthoptères

Chortipus parallelus	Criquet des pâtures
Conocephalus discolor	Conocéphale bigarré
Metrioptera roselii	Dicticelle bariolée
Stetophyma grossum	Criquet ensanglanté
Tétrix undulata	Tétrix des clarières

### • Arachnides

Argiope bruennichi	Argiope jaune
--------------------	---------------

- **Batraciens**

Rana temporaria

Grenouille rousse

- **Reptiles**

Lacerta vivipara

Lézard vivipare

## 2.6 Description des habitats

### 2.6.1 Tourbière à *Narthecium*

(CORINE 51.141)

Ce sont des micro-habitats alimentés en eau par les pluies et le ruissellement. Ces habitats oligotrophes sont caractérisés par la dominance des sphaignes et de plantes associées comme la Bruyère tétragone (*Erica tetralix*) et l'Ossifrage brise-os (*Narthecium ossifragum*). Ces dernières marquent bien l'influence atlantique de ce type de micro-tourbières.

Nous avons deux habitats de ce type :

Le premier est situé en fond de vallée. Enclavé entre le ruisseau de l'Apré et la saussaie. En raison de sa petite surface, on ne peut parler ici que de micro tourbière résiduelle. La dominance des sphaignes, dont l'accumulation crée de petits dômes associé à des espèces comme l'Ossifrage brise-os ou la Bruyère tétragone précise ce type d'habitat.

L'autre zone, plus au nord de la ZNIEFF, est en pente. Elle est constituée de plusieurs micro-milieus disséminés à travers les molinies. Du fait de sa topographie, on parle ici de tourbière de pente. Ces petits micros milieux sont constitués de petites dépressions alimentées par des suintements de sources situées au-dessus ou par l'eau de ruissellement, ceci restant à vérifier.

Il est très probable qu'on puisse incomber ces dépressions à l'excavation du bétail qui pacage cette pente. Ces milieux neufs ainsi créés sont bénéfiques au développement d'espèces pionnières comme la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*).

Ce type d'habitat est inscrit à l'annexe I de la directive habitat<sup>9</sup> de la Communauté européenne. Il a une valeur d'intérêt communautaire.

Parmi les espèces patrimoniales nous avons (ces stations sont localisées sur la carte des habitats):

- **La Rossolis à feuilles rondes**, plante protégée au niveau national est classée comme une espèce assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A. et inscrite sur la liste rouge armoricaine comme une espèce vulnérable.

Cette espèce est relativement bien présente formant ainsi sur les coussins de sphaignes de petites populations denses.

- **l'Ossifrage brise-os**, plante protégée au niveau de la Basse-Normandie est classée comme une espèce rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A. et inscrite sur la liste rouge armoricaine comme une espèce vulnérable.

Cette espèce est présente en grand nombre sur les deux stations couvrant densément de grandes surfaces.

<sup>9</sup> D'après la DIRECTIVE 92/43/ CEE DU CONSEIL , Journal officiel des communautés européenne, annexe 1

- **La Grassette du Portugal**, plante classée comme une espèce assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A. et inscrite sur la liste rouge armoricaine comme une espèce vulnérable.

Nous n'avons pu comptabiliser que 3 pieds sur ce site.

- **Le Jonc raide (*Juncus squarrosus*)**, jonc classé comme une espèce assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A. et inscrite sur la liste rouge armoricaine comme une espèce rare mais pas en danger.

- **La Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*)**, est une plante classée assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A. A comparer avec d'autres sites, cette espèce est relativement peu présente avec environ une cinquantaine de brins.

- **Le Millepertuis des marais (*Hypericum helodes*)** est également une espèce classée comme assez rare par l'A.R.P.E.A. Ici nous avons un seul pied, situé à l'extrémité de la micro tourbière en bordure de la saussaie. Le maintien en eau de la toute petite dépression (inférieure à 1 m<sup>2</sup>) conditionne l'existence de cette espèce.

- **La scirpe à nombreuses tiges (*Eleocharis multicaulis*)**, cette espèce assez rare est relativement bien présente, en communautés denses sur la tourbière de penté.

- **La Laïche raide (*Carex elata*)**, plante assez rare, est présente sur la périphérie de la tourbière. En très faible nombre elle occupe une petite dépression humide.

Pour ces deux habitats, la dynamique naturelle qui conduit la micro-tourbière en saussaie et la tourbière de pente en moliniaie se fait très bien ressentir. La progression du boisement est très importante, elle empiète déjà sur la micro tourbière au risque de la voire très vite disparaître. Il en est de même pour la tourbière de pente où la Molinie bleue (*Molinia Coerulea*) colonise ces lieux. A cette végétation, est associé le Polygala à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), **l'Obélie brûlante (*Obelia urens*)**. Cette dernière est classée comme une espèce assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A.

Nous trouvons aussi des espèces correspondant à des relictuels de landes tourbeuses ou de tourbière comme la Bruyère tétragone (*Erica tetralix*) marquant ainsi le faciès dégradé d'un habitat. Comme le précise Monsieur Bournerias<sup>10</sup> lorsqu'il caractérise la dynamique évolutive d'une lande hygrophile ou d'une tourbière à sphaignes, " la moliniaie est la suite évolutive d'un assèchement ou d'une fauche de ces types d'habitats".

### 2.6.2 Radeaux à Menyanthes trifoliata

(CORINE : 54.59)

Il s'agit de radeaux flottants de **Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)** associés à l'Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*). Le Trèfle d'eau est classé par l'A.R.P.E.A. comme une espèce assez rare dans l'Orne. Elle est également inscrite sur la liste

<sup>10</sup> D'après le "guide des groupements végétaux de la région parisienne" de M BOURNERIAS

rouge du Massif Armoricaire comme une espèce rare avec moins de 5 stations sur la partie ornaise du massif armoricaire. Cependant il est précisé que cette espèce n'est pas menacée.

La station très localisée est assez dense. Elle occupe environ 10 mètres carrés dans une légère dépression très humide et tourbeuse en marge de la saussaie. Cependant nous pouvons remarquer la présence de quelques saules qui se développent fortement, marquant ainsi l'atterrissement à terme de cet habitat.

### 2.6.3 Prairies humides atlantiques à Jonc

(CORINE : 37.217)

Majoritaire, le Jonc diffus (*Juncus effusus*) est associé au jonc grêle (*Juncus tenuis*), à la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*), et au Lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*). Sur la partie est, dans le prolongement de la première tourbière, nous avons une toute petite zone moins hygrophile où nous trouvons quelques pieds de **Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)**. Ce genêt est classé comme une espèce assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A. Nous notons aussi la présence de plusieurs pieds de **Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*)**. Elle est également classée comme une espèce assez rare dans l'Orne par l'A.R.P.E.A.

### 2.6.4 Prairies mésophiles

(CORINE 38.11)

Sur la partie nord ouest de la ZNIEFF nous avons des prairies plus ou moins pâturées.

### 2.6.5 Landes atlantiques à fougères

(CORINE 31.861)

La Fougère grand aigle (*Pteridium aquilinum*) domine cette végétation, associée à d'autres espèces telles que le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) témoignant de l'évolution de la prairie mésophile, là où le pâturage est délaissé.

### 2.6.6 Verger

(CORINE : 83.151)

Il s'agit d'un verger de pommiers hautes tiges, la strate herbacée étant à rapprocher de la prairie mésophile.

### 2.6.7 Sausaie à sphaignes

(CORINE : 44.922)

Avec la présence abondante des Sphaignes, domine le saule cendré (*Salix cinerea*). On localise ce type d'habitat en marge des deux tourbières. Cette végétation marque l'évolution de cet habitat vers un atterrissement. La progression de cet habitat sur les

autres en périphérie et particulièrement pour la première micro tourbière, est importante. Cet évolution remet en cause la diversité et la richesse patrimoniale de cette ZNIEFF.

Nous notons la présence en lisière de cette saussaie la présence de la **Violette des marais** (*Viola palustris*). Cette espèce est présentée par l'ARPEA comme assez rare dans l'Orne.

### 2.6.8 Saussaies marécageuses à saules cendré

(CORINE : 44.921)

Le Saule cendré (*Salix cinerea*) domine ces lieux eutrophes. Ceci correspond à l'atterrissement de la prairie hygrophile.

### 2.6.9 Forêt mixte

(CORINE43.5)

Nous avons ici dominance du Pin sylvestre

### 2.6.10 Hêtraie atlantique acidiphile

(CORINE :41.12)

Sur cet habitat prédomine le Hêtre (*Fagus sylvatica*) associé au Houx (*Ilex aquifolium*), groupement caractéristique des boisements armoricains. Ici une partie a fait l'objet d'une coupe à blanc (rive est du ruisseau).

### 2.6.11 Bois de Frêne et d'Aulne des rivières à débit rapide

(CORINE : 44.32)

Nous avons ici des cours d'eau dont les berges sont boisées par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Sur les berges très ombragées de ce ruisseau il y a une station de mousse rare caractéristique du Massif Armoricaïn : **Hycomium armoricum**.

<sup>co</sup>  
Hycomium